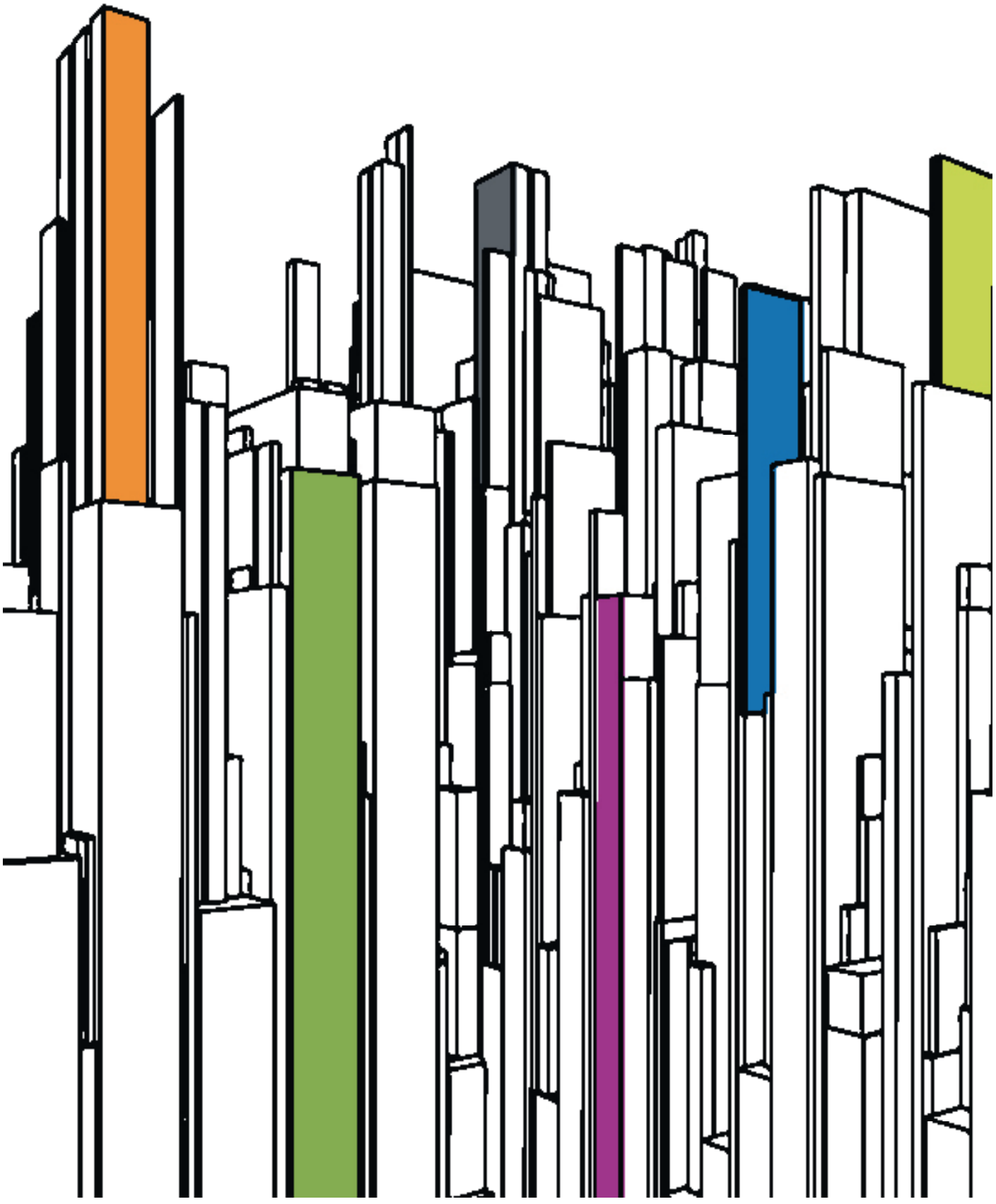
CFONB

Comité Français d'Organisation et de Normalisation Bancaires

RAPPORT D'ACTIVITE 2012 DU BUREAU DE NORMALISATION



SOMMAIRE

INTRODUCTION 1

1. Actions engagées pour renforcer les responsabilités exercées par la France au niveau international ..... 2 à 3

- **1.1.** Animation et secrétariats de nouveaux groupes de travail ISO
  - **1.1.1.** Secrétariat de l'ISO/TC 68 /SC 7/WG 11
  - **1.1.2.** Animation et secrétariat de l'ISO/TC 68/SC 7 /TG1 « Normes sur les cartes »
- **1.2.** Réunions internationales organisées en France
- **1.3.** Participations françaises aux réunions de comités et sous-comités techniques européens et internationaux

2. Evolution des commissions de normalisation et participations françaises aux niveaux français, européen et international ..... 3 à 4

- **2.1.** Evolution du périmètre d'activité
- **2.2.** Présidences, secrétariats et animations françaises aux niveaux européen et international
- **2.3.** Présidences et secrétariats au niveau français
- **2.4.** Participation des experts du CFONB dans les instances de normalisation française, européenne et internationale

3. Commission de normalisation CN2 - Services financiers, Sécurité ..... 4 à 6

- **3.1.** Présentation
- **3.2.** Travaux réalisés en 2012
- **3.3.** Programme de normalisation

4. Commission de normalisation CN4 - Valeurs mobilières ..... 6 à 7

- **4.1.** Présentation
- **4.2.** Travaux réalisés en 2012
- **4.3.** Programme de normalisation

5. Commission de normalisation CN7 - Opérations bancaires de base ..... 7 à 9

- **5.1.** Présentation
- **5.2.** Travaux réalisés en 2012
- **5.3.** Programme de normalisation

6. Système de management de la qualité 10

Annexes ..... 11 à 21

La Cartographie
Les Normes relatives à l'activité bancaire

INTRODUCTION



Le Comité Français d'Organisation et de Normalisation Bancaires (CFONB) est une association professionnelle régie par la Loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association.

Bureau de normalisation dès sa création en 1930, le CFONB a été confirmé dans son statut de bureau de normalisation par décision du Ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur et du Ministre de l'économie, des finances et du budget en application du décret n° 84-74 du 26 janvier 1984 fixant le statut de la normalisation.

En vertu du décret n° 2009-697 du 16 juin 2009 relatif à la normalisation, l'agrément lui est accordé, à compter de 2009 pour une durée maximale de trois ans au vu d'une évaluation de son activité par le Comité d'Audit et d'Evaluation auprès d'AFNOR. L'agrément est renouvelable au terme de cette période de trois ans. Dans l'attente de l'évaluation par le Comité d'Audit et d'Evaluation[1], son agrément est renouvelé depuis 2009, sur une base annuelle.

Son domaine de compétence tel que défini par son agrément ministériel est la normalisation de procédures, procédés, documents et tous supports d'information pour la profession bancaire et financière.

Aux termes de la convention de délégation entre AFNOR et le CFONB[2], le CFONB, bureau de normalisation, élabore des normes françaises et participe à la rédaction des normes internationales et européennes. Pour ce faire, il gère des commissions de normalisation composées d'experts représentant toutes les parties intéressées souhaitant participer aux travaux de normalisation.

En 2005, le CFONB s'est doté d'un système de management de la qualité inspiré des exigences de la norme ISO 9001 avec une forte orientation client. Le système de management de la qualité a été revu depuis. Sa version 2012 répond aux nouvelles exigences du système français de normalisation et intègre les principes définis par la norme NF X50-088[3].

En 2012, le CFONB a mené des actions pour améliorer l'influence de la France à l'international conformément à l'un des trois axes de la politique qualité du CFONB (§1). Il a élargi son périmètre d'activité et maintenu les participations françaises au sein des structures de normalisation françaises, européennes et internationales (§2 à 5). Le système de management de la qualité implémenté depuis plus d'un an au CFONB fournit un cadre structurant pour la sensibilisation de ses acteurs et pour le déploiement d'une véritable dynamique d'amélioration continue (§6).

[1] Cette évaluation est prévue le 20 mars 2013
[2] La convention a été signée en date du 25 mai 2010
[3] Normalisation et activités connexes - Activité des bureaux de normalisation - Principes exigences et indicateurs

1. Actions engagées pour renforcer les responsabilités exercées par la France au niveau international

En 2012, la France a pris en charge l'animation et les secrétariats de nouveaux groupes de travail ISO, elle a été représentée dans l'ensemble des réunions de comités et sous-comités internationaux et européens dans les domaines bancaires et financiers, et des systèmes à base de cartes. Enfin, le CFONB a reçu à Paris des structures internationales de normalisation.

1.1. Animation et secrétariats de nouveaux groupes de travail ISO

1.1.1. Secrétariat de l'ISO/TC 68/SC 7/WG 11

Ce groupe de travail a été créé pour la révision de la norme ISO 9362 « Banques - Messages bancaires télétransmis - Code d'identification des entreprises ».

Ce groupe de travail, opérationnel depuis avril 2012, est animé par Stig Korsgaard (NETS Denmark - Danemark). Le secrétariat est assuré par Clément Chevauché (AFNOR) suite à une contractualisation entre AFNOR et le CFONB. Il compte 15 membres dont 2 représentants français (Martine Brachet - Société Générale et Axelle Wurmser - BNP Paribas Securities Services).

1.1.2. Animation et secrétariat de l'ISO/TC 68/SC 7/TG1 « Normes sur les cartes »

Ce groupe technique constitue un point central dans le développement de nouveaux standards monétiques (ISO 20022) appelés à remplacer les standards existants (ISO 8583) qui ne vont plus répondre aux exigences fonctionnelles et sécuritaires de l'état de l'art.
L'animation de ce groupe par la France va permettre d'assurer un développement normatif conforme aux exigences fonctionnelles et sécuritaires de la communauté bancaire française tout en valorisant l'approche européenne, internationale, ouverte et non-propriétaire de ces nouveaux standards.

Ce groupe technique constitué fin septembre 2012 est animé par William Vanobberghen (Groupement Cartes Bancaires). Son secrétariat est tenu par Béatrice Cocozza (Groupement Cartes Bancaires). Il compte 11 membres dont 3 représentants français (Patrice Hertzog - Crédit Mutuel/CIC, Laure Gozard - Crédit Agricole SA et Martine Leroy - Groupement des Cartes Bancaires).

1.2. Réunions internationales organisées en France

Le CFONB a reçu les structures internationales suivantes :

- **3 février 2012**

Groupe ad hoc « Messages résultant des normes » de l'ISO TC 68 « Services financiers » animé par Martine Brachet (Société Générale)
Objet : Cadrage des travaux
Lieu : CFONB - 18 rue La Fayette - 75009 Paris
Nombre de participants : 8 dont 4 représentants français

- **4 avril 2012**

ISO TC 68/SC 7/WG 11 « Code d'identification des entreprises - Norme BIC »
Objet : Cadrage des travaux de révision de la norme ISO 9362 (BIC)
Lieu : CFONB - 18 rue La Fayette - 75009 Paris
Nombre de participants : 16 participants dont 2 représentants français

- **20 et 21 septembre 2012**

ISO TC 68/SC 7/WG 10 « Services bancaires mobiles »
Objet : Traitement des commentaires concernant la norme ISO CD 12812-1 « Services financiers mobiles »
Partie 1 : Cadre général
Lieu : CFONB - 18 rue La Fayette - 75009 Paris
Nombre de participants : 17 participants dont 3 représentants français

- **8 et 9 novembre 2012**

RMG 20022 de l'ISO TC 68 « Services financiers »
Objet : Réunion internationale biannuelle
Lieu : Le Salon des Miroirs - 13 Passage Jouffroy - 75009 Paris France (Location par le CFONB)
Nombre de participants : 33 délégations dont 21 pays membres de l'ISO TC 68. La délégation française était composée de 3 représentants

1.3. Participations françaises aux réunions de comités et sous-comités techniques européens et internationaux

En 2012, comme les années précédentes, la France est représentée dans toutes les réunions de comités et sous-comités européens et internationaux dans le domaine bancaire et financier ainsi que dans le domaine des systèmes à base de carte (cf. tableau infra). A noter que le Privacy Steering Committee a été dissous fin 2012, ses travaux ayant pris fin.

Organisme	Date	Réunion	Nombre de représentants
CEN	15 et 16 novembre 2012	TC 224 - Identification des personnes, signature électronique, cartes et leurs systèmes et fonctionnement associés	1
ISO	dernière semaine de mars 2012	Privacy Steering Committee	1
	7 mai 2012	TC 68/SC 2 - Services financiers, Sécurité	1
	7 mai 2012	TC 68/SC 4 - Valeurs Mobilières et autres instruments financiers concernés	1
	8 mai 2012	TC 68/SC 7 - Opérations bancaires de base	3
	9 mai 2012	RMG 20022	3
	10 mai 2012	TC 68 - Services financiers	3
	du 1er au 5 octobre 2012	JTC 1/SC 17 - Identification des cartes et des personnes	1
	8 et 9 novembre 2012	RMG 20022	3

2. Evolution des commissions de normalisation et participations françaises aux niveaux français, européen et international

Comme prévu dans son plan d'action 2011, le CFONB a élargi son périmètre d'activité (§ 2.1). L'implication du secteur bancaire s'est poursuivie en 2012 dans le cadre d'une contractualisation avec AFNOR (§ 2.2 et § 2.3). Enfin, les experts du CFONB participent aux travaux de normalisation relevant de son champ d'intervention mais aussi aux travaux intéressant plus largement la profession bancaire et financière (§ 2.4).

2.1. Evolution du périmètre d'activité

Le périmètre d'activité du bureau de normalisation s'est élargi avec la reprise de la gestion de la CN7 depuis le 1er janvier 2012. Cette commission était précédemment gérée par AFNOR Normalisation.

Le CFONB gère désormais trois commissions de normalisation :

- CN2 « Services financiers, sécurité »
- CN4 « Valeurs mobilières »
- CN7 « Opérations bancaires de base ».

La gestion de trois autres commissions intéressant le secteur bancaire a fait l'objet d'une contractualisation avec AFNOR[1].
En 2012, aucune commission du CFONB n'a été mise en sommeil ou supprimée.

[1] CN Banque - CN 17 et CN Cartes et Dispositifs Européens

2.2. Présidences, secrétariats et animations françaises aux niveaux européen et international

DOMAINE BANCAIRE ET FINANCIER

ISO/TC 68/SC 7 - Opérations bancaires de base
- ▶Présidence : Patrice Hertzog (Crédit Mutuel/CIC)
- ▶Secrétariat : Clément Chevauché (AFNOR)

ISO/TC 68/SC 7/WG11 - Code d'identification des entreprises (Norme BIC)
- ▶Animation : Stig Korsgaard (NETS DENMARK)
- ▶Secrétariat : Clément Chevauché (AFNOR)

ISO/TC 68/SC 7/TG1 - Normes sur les cartes
- ▶Animation : William Vanobberghen (Groupement Cartes Bancaires)
- ▶Secrétariat : Béatrice Cocozza (Groupement Cartes Bancaires)

SYSTEME A BASE DE CARTES

CEN/TC 224 - Identification des personnes, signature électronique, et cartes et leurs systèmes et opérations associés
- ▶Présidence : Dominique Lescribaa (Groupement des Cartes Bancaires)
- ▶Secrétariat : Caroline De Condé (AFNOR)

ISO/IEC JTC1/SC 17/WG4 - Cartes à puce avec contact
- ▶Animateur : Jean-Yves Duveau (Groupement des Cartes Bancaires)
- ▶Secrétariat : Clément Chevauché (AFNOR)

2.3. Présidences et secrétariats au niveau français

CN Banque : Commission miroir française de l'ISO/TC 68 - services financiers
- ▶Présidence : Alain Gillard (BNP Paribas)
- ▶Secrétariat : Clément Chevauché (AFNOR)

CN 17 : Commission miroir française de l'ISO/IEC JTC1/SC 17 - Cartes et technologies associées
- ▶Présidence : Jean-Yves DUVEAU (GIE Cartes Bancaires)
- ▶Secrétariat : Caroline De Condé (AFNOR)

CN Cartes et Dispositifs Européens : Commission miroir du CEN/TC 224 - Identification des personnes, signature électronique, et cartes et leurs systèmes et opérations associés
- ▶Présidence : Dominique Lescribaa (GIE Cartes Bancaires)
- ▶Secrétariat : Caroline De Condé (AFNOR)

2.4. Participation des experts du CFONB dans les instances de normalisation française, européenne et internationale

L'annexe 1 présente les différentes instances de normalisation auxquelles participent les experts du CFONB.

3. Commission de normalisation CN2 - Services financiers, Sécurité

3.1. Présentation

Cette commission de normalisation traite de la sécurité et de sa mise en oeuvre dans le domaine des services financiers et bancaires. Elle est présidée par Jean-Louis Barbut (Crédit Agricole SA).

Elle est le miroir de l'ISO TC 68/SC 2 « Services financiers, sécurité » et des différents groupes de travail :

WG 8 : Management de l'infrastructure de la clé publique pour les services financiers
Expert français : Jean-Louis Barbut (Crédit Agricole SA)

WG 11 : Algorithmes de chiffrement utilisés pour les applications bancaires
Experts français : Jean-Louis Barbut (Crédit Agricole SA) - Lorenzo Gaston (GEMALTO)

WG 13 : Sécurité dans la banque de détail
Experts français : Jean-Louis Barbut (Crédit Agricole SA) - Dominique Lescribaa (Groupement des Cartes Bancaires)

WG 15 : Sécurité de l'information
Expert français : Dominique Lescribaa (Groupement des Cartes Bancaires)

3.2. Travaux réalisés en 2012

Norme ISO 9564 - Services financiers - Gestion et sécurité du numéro personnel d'identification (PIN).

Cette norme traite de la gestion et de la sécurité du code confidentiel sur l'ensemble de la chaîne monétique où il est présent et pendant tout son cycle de vie.
Les travaux actuels portent sur l'introduction de l'algorithme cryptographique AES (Advanced Encryption Standard) dans la liste des algorithmes autorisés pour chiffrer le code (partie 2) et sur la définition d'un format de bloc satisfaisant aux contraintes spécifiques de l'AES (amendement à la partie 1). Ce dernier sujet a donné lieu à de nombreuses discussions tout au long de l'année 2012, la solution publiée à terme devant offrir un niveau de pérennité le plus long possible. Ces deux parties ont été soumises en 2012 à un vote « proposition d'étude nouvelle » (NWIP) et un vote « comité » (CD).
La partie 4 spécifie les conditions dans lesquelles un code confidentiel peut être utilisé dans un environnement de type commerce électronique, comme par exemple la génération d'un mot de passe dynamique en utilisant une carte à puce ayant vérifié le code confidentiel. Cette partie a fait l'objet d'un travail de révision en 2012. De nombreux commentaires visant à améliorer sa structure et son contenu ont été apportés lors du vote Comité (CD).

Norme ISO 13491 - Banque - Dispositifs crytographiques de sécurité (services aux particuliers).

La révision de cette norme en deux parties a été approuvée lors d'un vote « proposition d'étude nouvelle » (NWIP), l'objectif étant de prendre en compte les évolutions de l'environnement sécuritaire et technologique depuis la précédente publication.

Norme ISO 11568-2 - Services financiers - Gestion de clés (services aux particuliers) - Partie 2 : Algorithmes cryptographiques symétriques, leur gestion de clés et leur cycle de vie

Norme ISO 16609 - Services financiers - Exigences pour l'authentification des messages utilisant des techniques symétriques.

Ces deux normes ont été approuvées et publiées en 2012 dans le cadre de travaux de révision.

3.3. Programme de normalisation

Référence	Titre	Motif	Date prévisionnelle de publication
ISO TR 19038	Banque et autres services financiers - Triple DEA - Modes d'opération - Lignes directrices pour la mise en oeuvre	Révision de document	Février 2013
ISO 9564-1/A1	Services financiers - Gestion et sécurité du numéro personnel d'identification (PIN) Partie 1 : Principes de base et exigences relatifs aux PINs dans les systèmes à carte - Amendement 1	Nouveau document	Avril 2015
ISO 13491-1	Banque - Dispositifs cryptographiques de sécurité (services aux particuliers) Partie 1 : Concepts, exigences et méthodes d'évaluation	Révision du document	Mai 2015

Référence	Titre	Motif	Date prévisionnelle de publication
ISO 13491-2	Banque - Dispositifs cryptographiques de sécurité (services aux particuliers) Partie 2 : Liste de contrôle de conformité de sécurité pour les dispositifs utilisés dans les transactions financières	Révision du document	Mai 2015
ISO 9564-2	Banque - Gestion de sécurité du numéro personnel d'identification (PIN) Partie 2 : Algorithmes approuvés pour le chiffrement du PIN	Révision du document	Mai 2015
ISO 9564-4	Banque - Gestion et sécurité du numéro personnel d'identification (PIN) Partie 4 : Directives sur la manipulation du PIN dans les dispositifs à réseau ouvert	Nouveau document	Mai 2015
ISO 16865	Lignes directrices de conformité aux services financiers de commerce : Sécurité des PIN et gestion des clés	Nouveau document	Août 2015
ISO 21188	Infrastructure de clé publique pour services financiers - Pratique et cadre politique	Révision du document	Janvier 2016

4. Commission de normalisation CN4 - Valeurs mobilières

4.1. Présentation

Cette commission de normalisation traite de tout type de services et travaux dans le domaine des instruments financiers. Elle est présidée par Pierrick Lebranchu (BNP Paribas Securities Services).

Elle est le miroir de l'ISO TC 68/SC 4 « Valeurs mobilières et autres instruments financiers concernés » et de ses différents groupes de travail :

WG 1 : Numérotation - ISIN
Expert français : Pierre-Henri Malafosse (Société Générale Securities Services)

WG 6 : Classification des instruments financiers - CFI
► Appel à expert lancé

WG 8 : Identification d'entités commerciales - IGI
Expert français : Sylvie Vernet Gruot (CACEIS)

WG 12 : Code d'identification de marché - MIC
Expert français : Sylvie Vernet Gruot (CACEIS)

WG 14 : Nom abrégé d'instrument financier et Abréviations
►Appel à expert lancé

4.2. Travaux réalisés en 2012

Les experts de la CN4 ont participé à l'élaboration des normes suivantes :

Norme ISO 10383 - Valeurs mobilières et autres instruments financiers concernés - Codes pour échanges et identification de marché (MIC).

Cette norme permet l'identification universelle des valeurs, des marchés, des places de cotation et des plateformes de « trading » et de « reporting ». Elle est destinée à faciliter l'industrialisation des processus et l'automatisation des échanges et à identifier la valeur et le marché ou la plateforme sur laquelle est traité l'échange.
Cette norme a été publiée en octobre 2012.

Norme ISO 6166.2 (Ed 7) - Valeurs mobilières et autres instruments financiers concernés - Système international de numérotation pour l'identification des valeurs mobilières (ISIN).

Cette norme définit un code international unique qui permet l'identification des valeurs dans toute la chaîne de traitement des ordres sur les sites d'information financière pour la négociation ainsi que lors des activités de compensation et de règlement livraison.
Ce projet a été soumis à enquête (DIS) au quatrième trimestre 2012.

Norme ISO 16372 - Identification d'entités commerciales (IGI)

Ce système de codes uniques permet aux investisseurs et gestionnaires de portefeuilles d'identifier le risque global d'une entité commerciale spécifique agissant en tant qu'émetteur et/ou garant.
Les travaux ont été suspendus dans l'attente de la mise en place de l'organisation liée à l'attribution du Legal Entity Identifier (LEI).

Norme NF K12-164 - Formulaire de vote par correspondance ou par procuration

La finalisation de la révision de cette norme est subordonnée à la transposition en droit français de la directive 2007/36/CE concernant l'exercice de certains droits des actionnaires de sociétés cotées et qui intègre notamment l'abstention. N'ayant pas de visibilité quant à la date de cette transposition, les membres de la CN4 ont décidé de retirer ce projet de révision du programme de normalisation de la CN4.
La révision approfondie de la norme pourra être envisagée au regard de l'ordonnance de transposition et une fois généralisée l'utilisation de la plateforme VOTACCESS, qui entraînera, dans ce cas, la numérisation des formulaires à la place de la lecture optique et assouplira les contraintes en matière de forme du document.

Pour la campagne des assemblées générales de 2013 démarrant au mois de mars prochain, il sera utilisé le même formulaire que celui de l'année 2012. La profession bancaire sera informée sous forme de communication CFONB.
Les formulaires « papier » pour les sociétés à statut européen et à statut français ont été aménagés pour tenir compte des modifications réglementaires, notamment pour prendre en compte les nouvelles modalités relatives aux mandats à tiers. Ces formulaires ont fait l'objet de communications CFONB.

4.3. Programme de normalisation

Référence	Titre	Motif	Date prévisionnelle de publication
ISO 18773	Valeurs mobilières et instruments financiers connexes - Abréviations	Nouveau document	Septembre 2014
ISO 18774	Valeurs mobilières et instruments financiers connexes - Nom court de l'instrument financier (FISN)	Révision de document	Septembre 2014
NF ISO 10962	Valeurs mobilières et autres instruments financiers concernés - Classification des instruments financiers (code CFI)	Révision de document	Novembre 2014
ISO 16372	Identification d'entités commerciales	Nouveau document	A définir

5. Commission de normalisation CN7 - Opérations bancaires de base

5.1. Présentation

Cette commission de normalisation traite des moyens de paiement, services ou produits proposés par le secteur bancaire et financier. Elle est présidée par Alain Gillard (BNP Paribas).

Elle est le Miroir de l'ISO TC 68/SC 7 « Opérations bancaires de base » et de ses différents groupes de travail :

WG 2 : Révision de la norme ISO 1004

Experts français : Martine Brachet (Société Générale) - Patrice Hertzog (Crédit Mutuel / CIC)

WG 9 : Cartes et services financiers associés

Experts français : Laure Gozard (Crédit Agricole SA) - Martine Leroy (Groupement des Cartes Bancaires) - William Vanobberghen (Groupement des Cartes Bancaires) - Patrice Hertzog (Crédit Mutuel / CIC).

WG 10 : Services bancaires mobiles

Experts français : Patrice Hertzog (Crédit Mutuel / CIC) - Dominique Lescribaa (Groupement des Cartes Bancaires) - Lorenzo Gaston (GEMALTO).

WG 11 : Code d'identification des entreprises - BIC

Experts français : Martine Brachet (Société Générale) - Axelle Wurmser (BNP Paribas Securities Services)

WG 12 : Codes monnaies

Expert français : Martine Brachet (Société Générale)

TG 1 : Normes sur les cartes

Experts français : Laure Gozard (Crédit Agricole SA) - Martine Leroy (Groupement des Cartes Bancaires) - William Vanobberghen (Groupement des Cartes Bancaires) - Patrice Hertzog (Crédit Mutuel / CIC)

5.2. Travaux réalisés en 2012

Les experts de la CN7 ont participé à l'élaboration des normes suivantes :

Norme ISO 1004 - Traitement de l'information - Reconnaissance des caractères à encre magnétique (MICR)

La nouvelle version, désormais constituée de deux parties (caractères E13B et caractères CMC7) a passé avec succès le stade de l'enquête (DIS) et devrait être publiée fin 2013 voire début 2014.

Norme ISO 9362 - Banque - Messages bancaires télétransmis - Code d'identification des entreprises.

La norme « BIC » définit la structure et les composantes d'un code universel d'identification des entités, destiné à être utilisé dans les traitements automatisés dans les milieux bancaires et financiers.
Les travaux débutés en avril 2012 ont permis de faire accéder la nouvelle version au vote comité (CD) au quatrième trimestre 2012. Cette version dissocie l'identifiant BIC, tel que défini par la norme, de son implémentation technique prévue par l'autorité d'enregistrement. L'enquête (DIS) devrait pouvoir intervenir début 2013.

Norme ISO 4217 - Codes pour la représentation des monnaies et types de fonds

Cette norme spécifie un code alphabétique à trois caractères et un code numérique à trois chiffres équivalent, pour la représentation des monnaies et types de fonds. Pour les monnaies possédant une partie fractionnaire, elle indique également la relation décimale qui existe entre l'unité monétaire et sa partie fractionnaire éventuelle.
La révision a été actée lors de la réunion de l'ISO TC 68/SC 7 de mai 2012 et confiée un groupe de travail constitué à cet effet. L'objectif est d'intégrer les derniers codes fournis par l'agence de maintenance et de revoir les conditions d'allocations. Un vote comité (CD) pourrait être envisagé en 2013.

Norme ISO 12812 - Services bancaires mobiles

Cette norme composée de 6 parties traite notamment de la sécurité et de la protection des données pour les services financiers mobiles, de la gestion de l'application financière, des paiements mobiles de personne à personne et de personne à entreprise ainsi que des opérations bancaires mobiles générales.
La rédaction de la première partie qui fixe le cadre général de la norme, a été assurée par Dominique Lescribaa (Groupement des Cartes Bancaires) Patrice Hertzog (Crédit Mutuel/CIC) et Lorenzo Gaston (Gémalto). Ils ont également contribué à l'élaboration des autres parties.
Cette partie a passé un vote comité (CD) au second semestre 2012 qui s'est avéré positif. Le vote comité (CD) pour les autres parties de la norme débutera début 2013. A noter que l'organisation « Consumers International » a obtenu le statut de liaison et participe donc aux travaux du groupe de travail ISO. Dans ce cadre, l'acceptation ultérieure de la norme par les parties intéressées s'en trouve renforcée.

Normes sur les cartes

L'année 2012 a été marquée par la création d'un groupe technique pérenne (ISO TC 68/SC 7/TG1) reprenant les missions et les activités du groupe de travail existant (ISO TC 68/SC 7/WG9 - Cartes et services financiers associés). Pour mémoire, ce groupe de travail avait dans ses attributions la mission d'assurer l'évolution des standards ISO 8583 par le biais d'une normalisation de type ISO 20022.
L'animation de ce groupe technique TG1 a été confiée à un représentant français William Vanobberghen (Groupement des Cartes Bancaires), reprenant le mandat de Chris Staar (UK Cards - Royaume Uni).
Un appel a expert a été organisé au cours du second semestre de l'année 2012. Une participation similaire à celle du groupe de travail (ISO TC 68/SC 7/WG9) a été validée, à l'exception toutefois des Etats-Unis ; pays pour lequel aucun candidat n'a été proposé à ce jour.

Le groupe technique poursuivra, tout au long de l'année 2013, le développement et la soumission de messages ISO 20022 dans la relation « Acquéreur-Emetteur » (ATICA) afin de pouvoir assurer le lien avec les messages ISO 20022 développés dans une relation « Accepteur - Acquéreur » (CAPE). Une première série de messages sera soumise au Cards and Related Retail Financial Services Standards Evaluation Group (groupe de validation de messages ISO 20022 pour la carte et les services financiers associés) en fin d'année 2013.

5.3. Programme de normalisation

Référence	Titre	Motif	Date prévisionnelle de publication
ISO 12812-1	Services financiers mobiles Partie 1 : Cadre général	Nouveau document	Mai 2014
ISO 12812-2	Services financiers mobiles Partie 2 : Sécurité et protection des données pour les services financiers mobiles	Nouveau document	Mai 2014
ISO 12812-3	Services financiers mobiles Partie 3 : Gestion de l'application financière	Nouveau document	Mai 2014
ISO 12812-4	Services financiers mobiles Partie 4 : Paiements de personne à personne mobiles	Nouveau document	Mai 2014
ISO 12812-5	Services financiers mobiles Partie 5 : Paiements de personne à affaire mobiles	Nouveau document	Mai 2014
ISO 12812-6	Services financiers mobiles Partie 6 : Opérations bancaires mobiles générales	Nouveau document	Mai 2014
ISO 9362	Banque - Messages bancaires télétransmis Code d'identification des entreprises (BIC)	Révision de document	Août 2014

6. Système de management de la qualité

Comme indiqué en introduction de ce rapport, la version 2012 du manuel qualité, validée par le Bureau du Conseil et ratifiée par le Conseil d'Administration, répond aux nouvelles exigences du système français de normalisation et intègre les principes définis par la norme NF X50-088 concernant l'activité des bureaux de normalisation.

Point d'entrée du système de management de la qualité, il a pour rôle essentiel :

- d'énoncer la politique qualité du CFONB, bureau de normalisation
- de décrire l'organisation mise en place pour soutenir cette politique qualité.

Sa présentation est conçue pour faciliter la compréhension du fonctionnement du bureau de normalisation. Il comporte neuf points :

- Politique qualité
- Généralités
- Présentation du CFONB
- Clients et produits
- Responsabilités - Autorités
- Cartographie générale des processus
- Processus de réalisation
- Processus support
- Processus de management

Il est complété d'une annexe qui contient les procédures associées aux trois types de processus précisés ci-dessus et autour desquels est organisée l'activité du bureau de normalisation, ainsi que la définition des termes relatifs à la qualité et à la normalisation utilisés dans les documents qualité du CFONB :

Processus de réalisation :

- Création d'un domaine d'activités de normalisation
- Gestion d'une commission de normalisation
- Elaboration d'un document d'origine française
- Suivi de l'élaboration des documents de normalisation internationaux
- Evaluation et déclenchement d'une révision des documents de normalisation
- Relations avec l'administration
- Recherche de parties intéressées

Processus support :

- Maîtrise des documents
- Maîtrise des enregistrements

Processus de management :

- Audit interne qualité
- Maîtrise des non-conformités
- Gestion des actions correctives
- Gestion des actions préventives

ANNEXES

P. 12 à 14

LA CARTOGRAPHIE 1

P. 15 à 21

LES NORMES RELATIVES A L'ACTIVITE BANCAIRE 2

Cartographie des représentations françaises dans les instances de normalisation française et internationale 1/2

Intervenants sous mandat CFONB au 31 décembre 2012

ISO Bureau de gestion technique

TC68
Services financiers
Martine Brachet (SG)/Patrice Hertzog (CM-CIC)
Jean-Louis Barbut (CASA)
4

Groupe Consultatif du Président (CAG)
Patrice Hertzog (CM-CIC)

SC2 Services financiers Sécurité
Jean-Louis Barbut (CASA) 1

- WG8 Management de l'infrastructure de la clé publique pour les services financiers - *Jean-Louis Barbut (CASA)*
- WG11 Algorithmes de chiffrement utilisés pour les applications bancaires *Jean-Louis Barbut (CASA)*
- WG13 Sécurité dans la banque de détail *Jean-Louis Barbut (CASA)/Dominique Lescribaa (GCB)*
- WG15 Sécurité de l'information *Jean-Louis Barbut (CASA)*

SC4 Valeurs mobilières et autres instruments financiers concernés
Pierrick Lebranchu (BP2S) 2

- WG1 Numérotation - ISIN *Pierre-Henri Malafosse (SG)*
- WG6 Classification des instruments financiers - CFI
- WG8 Identification d'entités commerciales - IGI *Sylvie Vernet Gruot (CACEIS)*
- WG12 Codes d'identification de marché - MIC *Sylvie Vernet Gruot (CACEIS)*
- WG14 Nom Abrégé d'Instrument Financier et Abréviations

SC7 Opérations bancaires de base
Patrice Hertzog (CM-CIC) – Président
Martine Brachet (SG)
Pierre Epaillard (SG)
Dominique Lescribaa (GIE-CB) 3

- WG10 Services bancaires mobiles *Patrice Hertzog (CM-CIC)/Dominique Lescribaa (GCB)*
- WG11 Code d'identification des entreprises - BIC *Martine Brachet (SG)/Axelle Wurmser (BP2S)*
- WG12 Codes monnaies *Martine Brachet (SG)*
- TG1 Normes sur les cartes *William Vanobberghen (GCB) – Animateur/Béatrice Cocozza (GCB) - Secrétaire Martine Leroy (GCB)/Laure Gozard (CASA)/Patrice Hertzog (CM-CIC)*

- Groupe consultatif sur les organismes d'enregistrement (AGRA) - *Martine Brachet (SG)/Axelle Wurmser (BP2S)*
- Groupe ad hoc - Cycle de parution des versions des messages - *Martine Brachet-animatrice (SG)/Axelle Wurmser (BP2S)*
- SEG Paiements - *Chantal Tardy (CM-CIC)/Alain Gillard (BNP Paribas)/Alban Lecuir (BPCE)/Eric Véronneau (BPCE) Bénédicte Mollière (CASA)/Pierre Epaillard (SG)*
- SEG Valeurs mobilières - *Axelle Wurmser (BP2S)/Valérie Vaudel (BP2S)/Kim Chi Phung Tran (BP2S)*
- SEG Devises - *Martine Brachet (SG)/Pierre Epaillard (SG)*
- SEG Finance de commerce - *Martine Brachet (SG)/Pierre Epaillard (SG)/Michel Azard (CASA)*
- SEG Cartes et services financiers associés - *William Vanobberghen (GCB)/Martine Brachet (SG)/Pierre Epaillard (SG)*
- Support technique pour ISO 20022 - *Martine Brachet (SG)/Martine Leroy (GCB)*

WG7 ISO RMG 20022
Martine Brachet (SG)/Axelle Wurmser (BP2S)
- Business Application Header Subgroup *Martine Brachet (SG)*
- Communication BAH - *Martine Brachet (SG)*
- Rules Subgroup - *Martine Brachet (SG)*

WG4 Gestion de l'ISO 20022
Martine Brachet (SG) / Patrice Hertzog (CM-CIC)

WG5 Modèles sémantiques ISO 20022
M. Brachet (SG)/Louis Jenny (GCB)
Axelle Wurmser (BP2S)

WG6 LEI *Martine Brachet (SG)*
Patrice Hertzog (CM-CIC)/Axelle Wurmser (BP2S)
Sylvie Vernet Gruot (CACEIS)

Travaux achevés : Norme publiée en 2012

CN Banque
Alain Gillard (BNP Paribas)
Président
(*) 4

CN2 Services financiers Sécurité
Jean-Louis Barbut (CASA)
Président
(*) 1

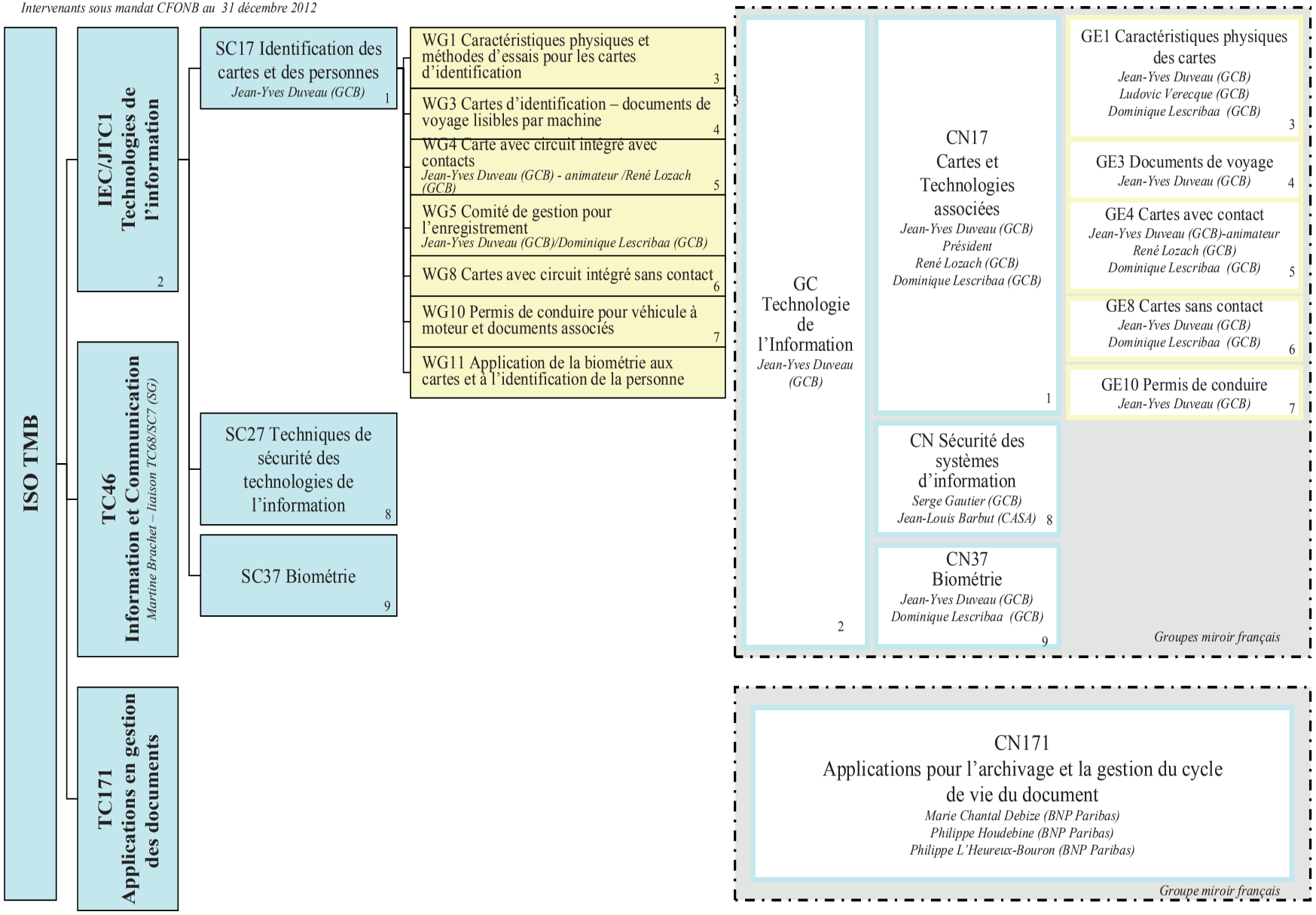
CN4 Valeurs Mobilières
Pierrick Lebranchu (BP2S)
Président
(*) 2

CN7 Opérations bancaires de base
Alain Gillard (BNP Paribas)
Président
(*) 3

Groupes miroir français
(*) très large représentation bancaire

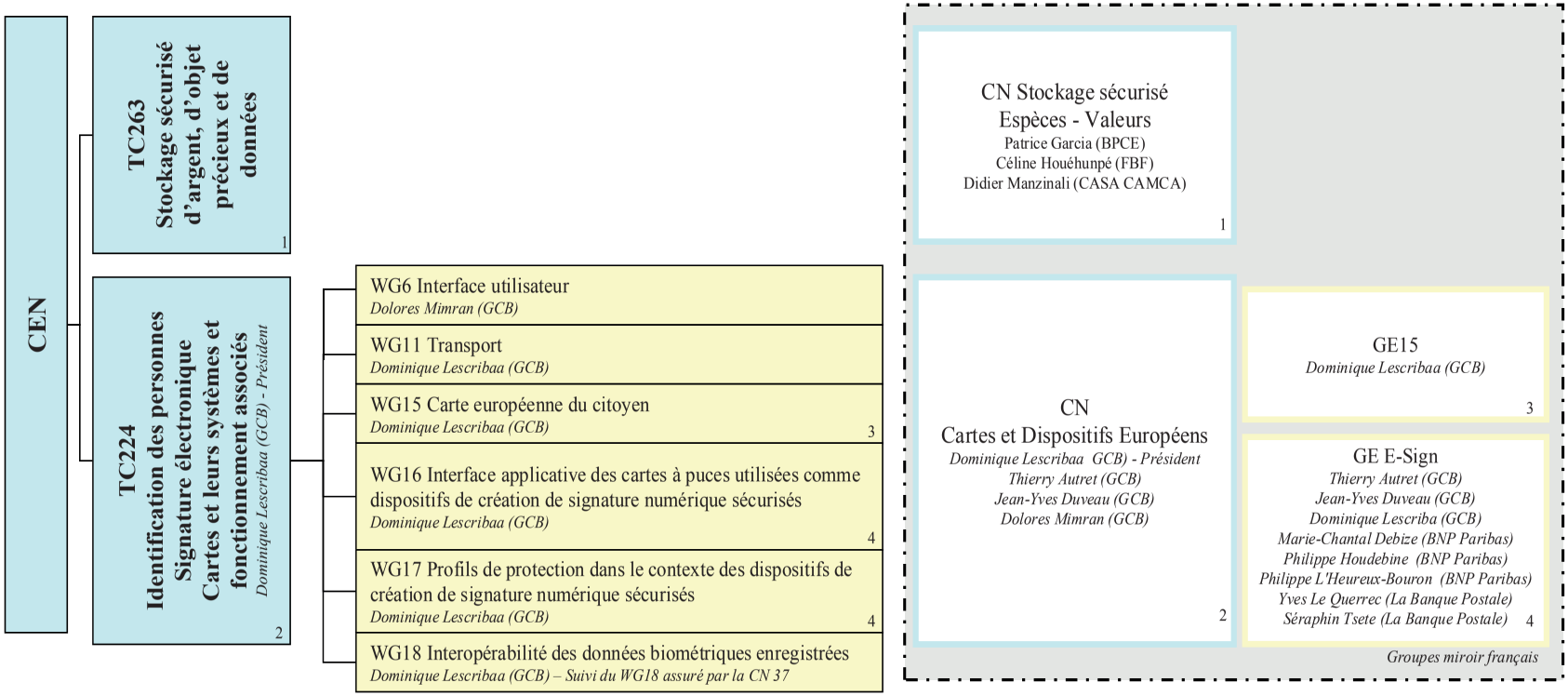
Cartographie des représentations françaises dans les instances de normalisation française et internationale 2/2

Intervenants sous mandat CFONB au 31 décembre 2012



Cartographie des représentations françaises dans les instances de normalisation française et européenne

Intervenants sous mandat CFONB au 31 décembre 2012



ANNEXE 2 LES NORMES RELATIVES A L'ACTIVITE BANCAIRE

1. MOYENS DE PAIEMENT

1.1 Moyens de Paiement autres que cartes

Référence	Date de la publication	Titre du document
NF K11-010	Mai 1981	Chèque
NF K11-030	Septembre 1998	Lettre de change
NF K11-080	Septembre 1998	Billet à ordre
NF K11-090	Décembre 1986	Warrant commercial
NF K11-111	Mai 1998	Formule de chèque payable en France
NF K11-112	Juin 2006	Processus de fabrication des formules de chèques conformes à la Norme NF K11-111

1.2 Cartes

Référence	Date de la publication	Titre du document
Systèmes de cartes d'identification - Cartes à circuit intégré et terminaux pour les télécommunications		
NF EN 726.1	Mars 1995	Partie 1 : Généralités
NF EN 726.2	Mai 1996	Partie 2 : Cadre général pour la sécurité
NF EN 726.3	Mars 1995	Partie 3 : Spécifications de la carte indépendantes des applications
NF EN 726.4	Mars 1995	Partie 4 : Spécifications de la partie carte des terminaux indépendantes des applications
NF EN 726.5	Avril 1999	Partie 5 : Méthodes de paiement
NF EN 726.6	Mai 1996	Partie 6 : Services de télécommunications
NF EN 726.7	Avril 1999	Partie 7 : Module de sécurité
NF EN 1038	Février 1996	Système de cartes d'identification - Applications pour les Télécommunications Publiphone à carte à circuit intégré
Systèmes de cartes d'identification - Interface Homme-Machine		
NF EN 1332.1	Novembre 2009	Partie 1 : Principes de conception pour l'interface utilisateur
NF EN 1332.2	Septembre 1998	Partie 2 : Dimensions et positions d'un indicateur tactile pour les cartes ID-1
NF EN 1332.3	Novembre 2008	Partie 3 : Claviers
NF EN 1332.4	Août 2007	Partie 4 : Codage des prescriptions utilisateur pour les personnes ayant des besoins spécifiques
NF EN 1332.5	Mai 2006	Partie 5 : Symboles tactiles en relief pour la différenciation des applications des cartes ID-1
NF EN 1362	Avril 1997	Systèmes de cartes d'identification - Caractéristiques d'interface de terminaux. Classes d'interface
NF EN 1375	Mars 2003	Système de cartes d'identification - Autres formats pour les cartes à circuit intégré intersectorielles - Dimensions et caractéristiques physiques de la carte ID-000

Référence	Date de la publication	Titre du document
Systèmes de cartes d'identification - Porte-monnaie Electronique Intersectoriel		
NF EN 1546.1	Octobre 1999	Partie 1 : Définitions, concepts et structures
NF EN 1546.2	Janvier 2001	Partie 2 : Architecture de sécurité
NF EN 1546.3	Septembre 1999	Partie 3 : Eléments de données et échanges
NF EN 1546.4	Octobre 1999	Partie 4 : Objets de données
NF Z 15-000	Septembre 1994	Cartes d'identification - Système Français de Numérotation des cartes d'identification à usage national

Interface applicative des cartes à puces utilisées comme dispositifs de création de signature numérique sécurisés		
NF EN 14890-1	Juillet 2009	Partie 1 : Services de base
NF EN 14890-2	Juillet 2009	Partie 2 : Services complémentaires

Cartes d'identification - Méthodes d'essai		
ISO/CEI 10373-1	Mai 2006	Partie 1 : Caractéristiques générales
ISO/CEI 10373-1/A1	Novembre 2012	Amendement 1 à la norme ISO/CEI 10373-1 de mai 2006
ISO/CEI 10373-2	Avril 2006	Partie 2 : Cartes à bandeaux magnétiques
ISO/CEI 10373-2/AC1	Mai 2010	Rectificatif technique 1 à la norme ISO/CEI 10373-2 d'avril 2006
ISO/CEI 10373-3	Octobre 2010	Partie 3 : Cartes à circuit(s) intégré(s) à contacts et dispositifs d'inferface assimilés
ISO/CEI 10373-5	Janvier 2006	Partie 5 : Cartes à mémoire optique
ISO/CEI 10373-6	Janvier 2011	Partie 6 : Cartes à proximité
ISO/CEI 10373-6/A1	Mai 2012	Amendement 1 à la norme ISO/CEI 10373-6 de janvier 2011
ISO/CEI 10373-6/A2	Octobre 2012	Amendement 2 à la norme ISO/CEI 10373-6 de janvier 2011
ISO/CEI 10373-6/A3	Août 2012	Amendement 3 à la norme ISO/CEI 10373-6 de janvier 2011
ISO/CEI 10373-6/A4	Décembre 2012	Amendement 4 à la norme ISO/CEI 10373-6 de janvier 2011
ISO/CEI 10373-6/A5	Octobre 2007	Amendement 2 à la norme ISO/CEI 10373-6 de mai 2001
ISO/CEI 7810	Novembre 2003	Cartes d'identification - Caractéristiques physiques
ISO/CEI 7810/A1	Décembre 2009	Amendement 1 à la norme ISO/CEI 7810 de novembre 2003
ISO/CEI 7810/A2	Janvier 2012	Amendement 2 à la norme ISO/CEI 7810 de novembre 2003

Cartes d'identification - Technique d'enregistrement		
ISO/CEI 7811.1	Septembre 2002	Partie 1 : Estampage

Référence	Date de la publication	Titre du document
ISO/CEI 7811.2	Février 2001	Partie 2 : Raie magnétique - Faible coercivité
ISO/CEI 7811.6	Juin 2008	Partie 6 : Bandeau magnétique - Haute coercivité
ISO/CEI 7811.6/AC1	Septembre 2010	Rectificatif 1 à la norme ISO 7811-6 de juin 2008
ISO/CEI 7811.7	Juillet 2004	Partie 7 : Bandeau magnétique - Haute coercivité, haute densité
ISO/CEI 7811.8	Février 2008	Partie 8 : Zone magnétique - Coercivité de 51.7 kA/m (650 Oe)
ISO/CEI 7811.9	Juin 2008	Partie 9 : Marque d'identificateur tactile

Cartes d'identification - Identification des émetteurs		
ISO/CEI 7812-1	Octobre 2006	Partie 1 : Système de numérotation
ISO/CEI 7812.2	Mai 2007	Partie 2 : Applications et procédures de demande d'enregistrement
ISO/CEI 7813	Juillet 2006	Cartes de transactions financières

Cartes d'identification - Cartes à circuit intégré Cartes à circuit(s) intégré(s) à contacts		
ISO/CEI 7816-1	Janvier 2011	Partie 1 : Cartes à contacts - Caractéristiques physiques
ISO/CEI 7816-2	Octobre 2007	Partie 2 : Cartes à contacts - Dimensions et emplacements des contacts
ISO/CEI 7816-3	Novembre 2006	Partie 3 : Cartes à contacts - Interface électrique et protocoles de transmission
ISO/IEC 7816-4	Janvier 2005	Partie 4 : Organisation, sécurité et commandes pour les échanges
ISO/IEC 7816-5	Décembre 2004	Partie 5 : Enregistrement des fournisseurs d'application
ISO/IEC 7816-6	Mai 2004	Partie 6 : Eléments de données intersectoriels pour les échanges
ISO/IEC 7816-7	Mars 1999	Partie 7 : Commandes intersectorielles pour langage d'interrogation de carte structurée (SCQL)
ISO/IEC 7816-8	Juin 2004	Partie 8 : Commandes pour des opérations de sécurité
ISO/IEC 7816-9	Juin 2004	Partie 9 : Commandes pour la gestion des cartes
ISO/IEC 7816-10	Novembre 1999	Partie 10 : Signaux électroniques et réponse à la mise à zéro des cartes synchrones
ISO/IEC 7816-11	Avril 2004	Partie 11 : Vérification personnelle par méthodes biométrique
ISO/IEC 7816-12	Octobre 2005	Partie 12 : Cartes à contacts - Interface électrique USB et procédures de fonctionnement
ISO/IEC 7816-13	Mars 2007	Partie 13 : Commandes pour la gestion d'application dans un environnement de plusieurs applications
ISO/IEC 7816-15	Janvier 2004	Partie 15 : Application des informations cryptographiques

Référence	Date de la publication	Titre du document
Cartes à circuit(s) intégré(s) sans contacts - Cartes de proximité		
ISO/CEI 14443-1	Juin 2008	Partie 1 : Caractéristiques physiques
ISO/CEI 14443-1/A1	Mai 2012	Amendement 1 à la norme ISO/CEI 14443-1 de juin 2008
ISO/CEI 14443-2	Septembre 2010	Partie 2 : Interface radiofréquence et des signaux de communication
ISO/CEI 14443-2/A1	Octobre 2011	Amendement 1 à la norme ISO/CEI 14443-2 de septembre 2010
ISO/CEI 14443-2/A2	Août 2012	Amendement 2 à la norme ISO/CEI 14443-2 de septembre 2010
ISO/CEI 14443-2/A3	Mars 2012	Amendement 3 à la norme ISO/CEI 14443-2 de septembre 2010
ISO/CEI 14443-3	Avril 2001	Partie 3 : Initialisation et anticollision
ISO/CEI 14443-3/A1	Octobre 2011	Amendement 1 à la norme ISO/CEI 14443-3 d'avril 2011
ISO/CEI 14443-3/A2	Septembre 2012	Amendement 1 à la norme ISO/CEI 14443-3 d'avril 2011
ISO/CEI 14443-4	Juillet 2008	Partie 4 : Protocole de transmission
ISO/CEI 14443-4/A1	Mars 2012	Amendement 1 à la norme ISO/CEI 14443-4 de juillet 2008
ISO/CEI 14443-4/A2	Septembre 2012	Amendement 1 à la norme ISO/CEI 14443-4 de juillet 2008
Banque - Gestion et sécurité du numéro personnel d'identification (PIN)		
ISO 9564-1	Février 2011	Partie 1 : Principes de base et exigences relatifs aux PINs dans les systèmes à carte
ISO 9564-2	Janvier 2005	Partie 2 : Algorithmes approuvés pour le chiffrement du PIN
ISO TR 9564-4	Mars 2004	Partie 4 : Directives sur la manipulation du PIN dans les dispositifs à réseau ouvert
Banque - Gestion de clés (services aux particuliers)		
ISO 11568-1	Juin 2005	Partie 1 : Principes
ISO 11568-2	Février 2012	Partie 2 : Algorithmes cryptographiques symétriques, leur gestion de clés et leurs cycles de vie
ISO 11568-4	Juillet 2007	Partie 4 : Cryptosystèmes asymétriques - Gestion des clés et cycle de vie
ISO 18245	Avril 2003	Services financiers aux particuliers - Codes de Catégorie marchande

2. OPERATIONS DE RECOUVREMENT

Référence	Date de la publication	Titre du document
NF K11-143	Août 1986	Avis de sort des effets de commerce

3. ENGAGEMENTS

Référence	Date de la publication	Titre du document
*K11-577	Juin 1989	Formules de cautionnement destinées aux Administrations publiques - Cautions fiscales
NF K11-581	Juillet 1966	Formules de cautionnement pour la garantie d'impositions contestées autres que les impôts directs

4. VALEURS MOBILIERES ET AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS

Référence	Date de la publication	Titre du document
*K12-010	Juillet 1993	Certificat nominatif
*K12-146	Août 1993	Bordereau d'estampille sur certificats nominatifs
*K12-150	Juillet 1993	Bordereau de conversion - Transfert - Remboursement de Titres nominatifs
NF K12-020	Juillet 1993	Bons de caisse et bons à terme
NF K12-040	Mars 2001	Identifiant Nominatif
NF K12-164	Avril 2001	Formulaire de vote par correspondance ou par procuration
NF K12-175	Mai 2010	Liste de dépôt au centralisateur des formulaires de vote Pré-Assemblée Générales et récapitulation de ces listes
NF K12-200	Juillet 1993	Présentation des listes de tirage
NF K12-500	Octobre 2008	Ordre de mouvement d'instrument financier non admis aux opérations d'un dépositaire central
NF ISO 7775	Septembre 1992	Types de messages
NF ISO 8109	Avril 1992	Banque et services financiers liés aux opérations Bancaires - Valeurs mobilières - Format des eurobonds
NF ISO 8532	Avril 1996	Format pour la transmission des numéros de titres et de certificats
NF ISO 9019	Avril 1996	Numérotation des titres / certificats
NF ISO 9144	Avril 1992	Ligne de lecture optique - Position et structure
NF ISO 11521	Septembre 1996	Structure des messages type interdépositaires
ISO 6166	Mars 2001	Système International de Numérotation pour l'identification des valeurs mobilières (ISIN)
ISO 10383	Octobre 2012	Codes pour échanges et identification de marche (MIC)
ISO 10962	Mai 2001	Classification des instruments financiers (code CFI)

Schéma des messages (Dictionnaire des Champs de Données)		
ISO 15022-1	Mars 1999	Partie 1 : Règles de construction des champs de données et des messages et guide d'utilisation
ISO 15022-2	Mars 1999	Partie 2 : Mise à jour du dictionnaire des champs de données et Catalogue des messages

Référence	Date de la publication	Titre du document
ISO 15022/AC1	Décembre 1999	Rectificatif technique 1 aux normes ISO 15022-1 et ISO 15022-2 de mars 1999

5. TRANSMISSION ET AUTHENTIFICATION DES MESSAGES

Référence	Date de la publication	Titre du document
Messages initiés par carte de transaction financière - Spécifications d'échange de messages		
ISO 8583-1	Juin 2003	Partie 1 : Messages, éléments de données et valeurs de code
ISO 8583-2	Juillet 1998	Partie 2 : Procédures d'application et d'enregistrement pour codes d'identification d'institution (IIC)
ISO 8583-3	Mai 2003	Partie 3 : Procédures de maintenance pour messages, éléments de données et valeurs de code
ISO 9362	Octobre 2009	Messages bancaires télétransmis - Code d'identification des banques (BIC)
Dispositifs cryptographiques de sécurité (services aux particuliers		
ISO 13491-1	Juin 2007	Partie 1 : Concepts, exigences et méthodes d'évaluation
ISO 13491-2	Juin 2005	Partie 2 :Liste de contrôle de conformité de sécurité pour les dispositifs utilisés dans les transactions financières
ISO 13492	Décembre 2007	Elément de données lié à la gestion des clés - Application et utilisation des éléments de données 53 et 96 de l'ISO 8583
ISO TR 13569	Novembre 2005	Services financiers - Lignes directrices pour la sécurité de l'information
Services financiers - Numéro de compte bancaire international (IBAN)		
ISO 13616-1	Mars 2007	Partie 1 : Structure de l'IBAN
ISO 13616-2	Mars 2007	Partie 2 : Rôle et responsabilités de l'organisation d'enregistrement
ISO TR 14742	Juin 2010	Services financiers - Recommandations sur les algorithmes cryptographiques et leur utilisation
Gestion certificats pour les services financiers		
ISO 15782-1	Octobre 2009	Partie 1 : Certificats de clé publique
ISO 15782-2	Novembre 2001	Partie 2 : Extension des certificats
ISO 16609	Mars 2012	Services financiers - Exigences pour l'authentification des messages utilisant des techniques symétriques
ISO TR 19038	Juin 2005	Banque et autres services financiers - Triple DEA - Modes d'opération Lignes directrices pour la mise en oeuvre
ISO 19092	Janvier 2008	Services financiers - Biométrie - Cadre de sécurité
Services financiers - Schéma universel de messages pour l'industrie financière		
ISO 20022-1	Décembre 2004	Partie 1 : Méthodologie globale et spécifications pour le format de soumission et de publication du Référentiel ISO 20022
ISO 20022-2	Avril 2007	Partie 2 : Rôles et responsabilités des organismes d'enregistrement

Référence	Date de la publication	Titre du document
ISO TS 20022-3	Décembre 2004	Partie 3 : Lignes directrices pour la modélisation ISO 20022
ISO TS 20022-4	Décembre 2004	Partie 4 : Règles conceptuelles ISO 20022 XML
ISO TS 20022-5	Décembre 2004	Partie 5 : Ingénierie inverse ISO 20022
ISO 20022-6	Novembre 2009	Partie 6 : Caractéristiques du transport de message
ISO 21188	Avril 2006	Infrastructure de clé publique pour services financiers - Pratique et cadre politique

6. SECURITE ET CONTROLE

Référence	Date de la publication	Titre du document
Unités de stockage en lieu sûr - Classification et méthodes d'essai de résistance au feu		
NF EN 1047-1	Mai 2006	Partie 1 : Meubles de rangements fermés et cartouches à disquettes
NF EN 1047-2+A1	Avril 2013	Partie 2 : Conteneurs et chambres réfractaires

Unités de stockage en lieu sûr - Exigences, classification et méthodes de test pour la résistance à l'effraction		
NF EN 1143-1	Juillet 2012	Partie 1 : Coffres forts, distributeurs automatiques de billets (DAB), portes fortes et chambres fortes
NF EN 1143-2	Septembre 2002	Partie 2 : Systèmes de dépôt

7. DISPOSITIONS DIVERSES

Référence	Date de la publication	Titre du document
*K01-001	Juin 1979	Procédures bancaires : Vocabulaire
NF Z42-013	Mars 2009	Archivage électronique - Spécifications relatives à la Conception et à l'exploitation de systèmes informatiques en vue d'assurer la conservation et l'intégrité des documents stockés dans ces systèmes

* Fascicule de documentation

CFONB

Comité Français d'Organisation
et de Normalisation Bancaires

18, rue La Fayette – 75440 PARIS CEDEX 09

☎ 01 48 00 51 82 ◆ 🖷 01 48 00 51 88 ◆ ✉ cfonb@cfonb.fr ◆ www.cfonb.org

Directeur de Publication : Marcel Roncin ◆ Graphisme : Sylvie Auré

Document imprimé en mai 2013 ◆ Couverture : Café Noir ◆ Impression : Prisme Graphique

◆Photos : Philippe Couette – Sylvie Auré – Xavier Mendiboure

Images Fotolia.com : © iQoncept - © d3images - © Scanrail - © Vege - © Marie-Thérèse Guihal

